



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 26/04/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 26 avril 2021 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD, Marie Joëlle PERRET, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Sophie FAYOLLE, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absent excusé :

Absent :

Exceptionnellement, et en raison des mesures imposées par crise du COVID 19, la séance a lieu à la salle polyvalente.

1) Elections départementales et régionales juin 2021

Ces deux scrutins se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021. En fonction, du contexte actuel de crise sanitaire et de façon exceptionnelle, le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente, avec un espace dédié pour chaque élection.

Toutes les précautions liées au respect des règles de distanciation seront prises : port du masque obligatoire, sens de circulation, distances de 1 mètre, mise à disposition de gel hydroalcoolique, **chaque électeur devra apporter son stylo**,

A ce jour, aucun protocole n'a été transmis.

Du fait du COVID, du double scrutin et des deux tours (20 et 27 juin), nous aurons besoin de personnes pour assurer la tenue du bureau de vote et des dépouillements (une cinquantaine de personnes). Un appel est donc lancé à tous les électeurs qui voudraient venir aider au bon déroulement de ces élections. Pour ceux qui le souhaitent, merci de vous faire connaître en mairie avant le 17 mai.

2) Ressources humaines

Jobs d'été

Emilie CUZIN-JAHARD et Thibault RODIER sont les deux jeunes retenus pour cet été.

Compte-épargne temps

La commission ressources humaines se réunira le 26 mai pour travailler sur ce sujet qui permettra d'avoir un cadre pour la pose des congés.

3) Périscolaire

Un dossier de Projet Educatif de Développement Territorial a été déposé auprès de Jeunesse et Sport. L'objectif étant de pouvoir avoir un taux d'encadrement élargi pour l'animation périscolaire. En complément de cette démarche, un comité de pilotage pour animer et faire vivre ce PEDT va être constitué. Il sera composé d'élus et d'acteurs communaux et intercommunal intervenant auprès de nos jeunes.

4) Tourisme

Un parcours sera créé sur la commune dans le cadre des GNOLUS. Ce système de Géocaching, en place sur les Monts du Lyonnais depuis deux ou trois ans, connaît un vrai succès. Il permet à des personnes extérieures du territoire, mais également à des locaux de découvrir ou redécouvrir notre territoire. (Voir flyer ci-joint).

5) Bibliothèque

Les élus répondent favorablement à la demande des bénévoles de la bibliothèque, en passant à 800 € le budget alloué à l'achat de livres et d'abonnements (+ 300 €). Cette somme permettra l'achat de livres supplémentaires pour accroître les fonds propres de la bibliothèque et offrir plus de choix aux lecteurs de la commune et des communes membres du réseau bibliothèque des Monts du Lyonnais, dont Chevrières fait partie. L'adhésion au réseau représente une dépense de 323.60 € pour la commune en 2021.

Le conseil délibère pour rembourser des achats faits par deux élus pour la bibliothèque.

6) Fleurissement

Sur proposition des membres de la commission, certains massifs seront retravaillés :

- A l'arrière du monument, arrachage de la haie de buis pour planter des fleurs.
- Enlèvement des bacs en métal derrière l'église pour recréer des plates-bandes fleuries (oignons, vivaces,)
- Entre le mur du château et de l'église, reprise du massif pour mettre à l'arrière les fleurs et faciliter le travail de tonte de l'herbe.
- Implantation de bacs à l'entrée du village (RD 103 en venant de Saint-Héand)
- Semis de graines de fleurs le long de la RD 103 et du mur du château.

7) Assainissement

Le conseil approuve le compte de gestion pour l'année 2020.

8) Voirie

Présentation des offres des entreprises pour le programme voirie 2021 : c'est l'entreprise COLAS qui est retenue pour un montant HT de 47 367.00 €.

9) Bâtiments

Les trois candidats retenus pour le concours, ont téléchargé sur la plate-forme les dossiers. Une visite de terrain s'est tenue le vendredi 23 avril. Chacun des candidats devra rendre pour le 18 juin son projet

Bâtir et Loger confirme la fin des travaux pour fin juin. Les huit logements ont été attribué lors de la commission du mardi 20 avril.

Pour les deux locaux du rez-de-chaussée géré par la commune, les baux seront présentés pour validation lors du CM du mois de mai.

10) Questions – infos diverses

Enquête INSEE :

Jusqu'au 26 juin 2021, une enquête réalisée par l'INSEE est en cours sur le cadre de vie et la sécurité.

Si vous êtes contactés par des agents de l'INSEE pour répondre à ces enquêtes, merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil. Ils seront munis de cartes officielles les accréditant.

Règles de bon voisinage :

Rappel de l'arrêté préfectoral réglementant certains travaux de jardinage ou bricolage susceptibles de créer une gêne pour le voisinage (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) qui sont autorisés comme suit :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

En aucun cas, les déchets de tontes ne doivent être mis dans les sacs poubelles. Ils doivent être emportés à la déchetterie de Chazelles sur Lyon ou être utilisés pour faire du compost.

Divagation des chiens : il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. Il est rappelé aux propriétaires de ne pas laisser les chiens aller librement sur le domaine public. Ils doivent être tenus en laisse et ne pas faire leurs déjections sur les massifs, les trottoirs, les rues ou la voie piétonne.

De même, afin de veiller à la tranquillité du voisinage, il est demandé aux propriétaires de chiens de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ou diminuer les nuisances sonores causées par les aboiements de leurs animaux.

Vacances :

- L'agence postale sera fermée du 12 au 15 mai inclus.

- La mairie sera fermée les 14 et 15 mai.

Une permanence sera tenue le vendredi 14 mai de 14 à 16 heures, pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire sur la liste électorale, de façon à pouvoir voter les 20 et 27 juin. Passé ce délai, il sera trop tard pour se faire inscrire et pouvoir voter pour ces scrutins des départementales et régionales 2021.

Jardins collectifs : 3 parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Chaque parcelle fait environ 100 m². Le loyer est de 50 € / an plus la consommation d'eau pour l'arrosage (2.30 € par mètre cube)

Réunion de la commission ressources humaines : le 26 mai 2021 à 19 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 31 mai 2021 à 20 heures.

Infos bibliothèque :

Rappel de permanences :

lundi : 16h30 à 18h.

mercredi : 16h30 à 18h

samedi : 10h à 12h

La permanence du samedi 8 mai est maintenue.

Les Monts du Lyonnais participent à l'expérimentation Outdoorvision

Le territoire des Monts du Lyonnais a été sélectionné pour participer à la mise en place d'une toute nouvelle méthode pour étudier la fréquentation sur nos sentiers.

En effet, nous savons que les pratiquants de sports outdoor (cyclotourisme, randonnée pédestre, trail, VTT...) sont nombreux à parcourir les routes et chemins de notre région, mais cette fréquentation reste difficile à quantifier.

L'outil Outdoorvision, en recueillant les traces gpx des sportifs qui utilisent un objet connecté, va nous aider à analyser les flux de sportifs et à en tirer des conclusions.

Vous pouvez nous aider !

Si vous êtes passionné des sports outdoor, vous êtes sensible à la qualité des itinéraires, à leur préservation et à leur aménagement. Nous avons besoin de vous, car il nous faut un maximum de traces gpx pour que notre analyse soit fiable.

Comment participer ?

Rendez-vous sur outdoorvision.fr pour partager vos tracés GPS :

Soit en vous connectant grâce à votre compte Garmin ou Suunto,

Soit en déposant directement vos fichiers sur le site.

Ne vous inquiétez pas, le recueil des données est totalement anonyme. Seules vos traces gpx nous intéressent.

Pour toute question : Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

contact@montsdulyonnaistourisme.fr - Tél. 04 74 70 58 08.

Dates et étapes du déconfinement

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 1

3 mai

- Couvre-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge
- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 2

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

19 mai

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 3

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

9 juin

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 4

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

30 juin

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.



Les
Gnoolus
Geocaching des Monts du Lyonnais

LE JEU

Les Gnoolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique de geocaching*. Munis de l'application mobile (gratuite), partez à la recherche de ces créatures déjantées ! Boloño, Öpinell, Kloche et les autres ont envahi le territoire.. Tentez de les capturer, en les débusquant dans leurs cachettes respectives !

* le geocaching est une chasse aux trésors qui se pratique en extérieur, guidée par des coordonnées GPS.

ALORS ? ON JOUE ?

- 1 Pour cela, il vous suffit de **télécharger l'application mobile et de créer un compte.**
- 2 Partez en chasse du Gnoolu de votre choix, en sélectionnant une balade à réaliser. Lorsque vous serez sur place, suivez les indices laissés sur son passage pour le localiser !
- 3 Une fois capturé, saisissez le matricule du Gnoolu pour ajouter cette prise à votre palmarès. N'oubliez pas de partager le récit de votre expérience, avec les autres chasseurs de la communauté.
- 4 En multipliant les captures de Gnoolus, débloquez aussi des récompenses virtuelles et accédez à des « Super Quêtes » !
A la fin de chaque balade, un Gnoolu sous forme de badge est à collectionner !



Les
Gnoolus
Geocaching des Monts du Lyonnais

Application gratuite !
I App Store | Google Play

www.lesgnolus.fr

PARTEZ À LA CHASSE AUX GNOLUS !

et re-découvrez les Monts du Lyonnais avec 12 balades ludiques et gratuites !

Monts du Lyonnais | La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Dates et étapes du déconfinement